

Association pour l'Abolition des Expériences sur les Animaux

Président: Dr méd. Dr phil. Christopher Andereg
Fondée en 1979 sous le nom de CIVIS-Schweiz

Ostbühlstr. 32, 8038 Zurich
www.animalexperiments.ch

Tél. + Fax: 044 482 73 52
Compte postal 87-84848-4

La protection des animaux s'égaré:

Alternatives à l'expérimentation animale



Ce que beaucoup d'amies et amis des animaux ne savent pas: A cause des méthodes alternatives telles que les cultures de cellules et de tissus animaux, les expériences sur les animaux sont répétées et perpétuées.

Selon la statistique, le nombre d'animaux de laboratoire utilisés chaque année en Suisse a diminué de 40% entre 1990 et 2008. L'industrie, les autorités et même certaines organisations pour la protection des animaux prétendent que cette diminution est due à l'utilisation de méthodes alternatives (appelées aussi «méthodes de substitution») telles que les cultures de cellules et de tissus animaux. Est-ce vrai?

► Cette diminution est due principalement au **transfert** des expériences sur les animaux par l'industrie chimico-pharmaceutique dans ses filiales à l'étranger, particulièrement en Asie, en Afrique, en Europe de l'Est et aux Etats-Unis, où une législation pour la «protection» des animaux est soit inexistante soit encore plus insuffisante qu'en Suisse.

► Cette diminution est également due au **recyclage** des animaux dans le but de réduire les dépenses. Parce que l'élevage, la détention, l'entretien et l'élimination des animaux de laboratoire deviennent de plus en plus coûteux, on utilise maintenant un animal dans plusieurs expériences, au lieu de plusieurs animaux dans une expérience. Pour l'industrie et les autorités, ce recyclage entre dans le concept de «l'optimisation de la planification des expériences».

► Le fait que les méthodes alternatives n'amènent pas une diminution du nombre d'animaux utilisés est mis en évidence par le canton de Zurich avec ses écoles supérieures qui – contrairement à l'industrie chimico-pharmaceutique de Bâle – ne peuvent pas transférer les expériences sur les animaux à l'étranger: entre 1990 et 2008 le canton de Zurich n'a enregistré aucune diminution du nombre d'animaux utilisés chaque année, mais une **augmentation de 90%**.

► Les chercheurs qui développent des méthodes alternatives considèrent l'expérimentation animale comme utile et nécessaire. Pour cette raison, ils travaillent pour la plupart avec des cellules, des tissus et des organes prélevés sur des animaux tués en laboratoire ou en abattoir, et ils **répètent** depuis des années les expériences sur animaux prétendument destinées à être remplacées, afin de les comparer aux méthodes alternatives.

Les expériences sur les animaux ne sont donc ni réduites ni remplacées, mais perpétuées par les méthodes alternatives. Bien qu'il soit évident que ces méthodes nuisent à la protection des animaux, elles sont financées avec des dons par plusieurs organisations pour la protection des animaux en Suisse.